

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 19 Décembre 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

Date de convocation :	12 Décembre 2022
Date d'affichage :	12 Décembre 2022

OBJET DE LA DELIBERATION

2022 -50 : Décision modificative N°2 budget commune

L'an deux mille vingt-deux, le **19 OCTOBRE** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, COLLET GILLES, LEGRAND OLIVIER, FERRANDIS MYLENE, PASQUIER LAETTITA, GRAS ANITA, LESCURE MAGALI, VARIN ROMAIN

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

TREBUCHET ARNAUD, LAPRADE DANIEL, DELEVILLE KARYNE

Absents ayant donné pouvoir Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

DELEVILLE KARYNE A DONNE POUVOIR A COLLET GILLES
TREBUCHET ARNAUD A DONNE POUVOIR A THIBAUD ALAIN

Monsieur COLLET Gilles a été nommé secrétaire de séance

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitres	Comptes	Opérations	Montants	Chapitres	Comptes	Opérations	Montants
	21538	10001	- 15000 €		21534	10001	35000€
	21318	10005	- 10000 €				
	2138	10008	- 10000 €				
TOTAL			- 35000 €	TOTAL			35000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Comptes	Montants	Chapitres	Comptes	Montants
	678	- 5900 €		6518	400 €
				6535	500 €
				60612	2000 €
				65541	1000 €
				6232	1000 €
				6257	1000 €
TOTAL		- 5900 €	TOTAL		5900 €

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité la décision modificative présentée par M. le Maire

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Bréau, le 20 Décembre 2022

Envoyé en préfecture le 21/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Affiché le
ID : 077-217700525-20221221-2022_50-DE

Le Maire

Alain THIBAUD

